

Mairie de Bégard  
Rue de la Résistance  
BP4 22140 Bégard

SG/RM 56 - 04/26  
02 96 45 20 19  
mairie@begard.bzh  
www.begard.bzh

Le **27 AVR. 2026**

**ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION  
ET LE STATIONNEMENT KERWEZHENNEG,  
DU 04 MAI AU 04 JUILLET 2026, DE 08H00 A 18H00**

Le maire de Bégard,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code pénal,

Vu le code de la route,

Considérant que pour des raisons de sécurité, il s'avère nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement Kerwezhenneg afin de permettre des travaux sur le réseau télécom (remplacement de poteau).

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** La circulation sera régulée en alternat par feux du 04 mai au 04 juillet 2026 Kerwezhenneg, en fonction des besoins du chantier, de 08h00 à 18h00.

**ARTICLE 2 :** Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux, en fonction des besoins du chantier, du 04 mai au 04 juillet 2026, de 08H00 à 18H00.

**ARTICLE 3 :** L'entreprise SCOPATEL de DARDILLY (69), qui réalise ces travaux pour le compte de Orange, est chargée de la matérialisation du présent arrêté

**ARTICLE 4 :** Monsieur l'officier de police municipale de Bégard est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Bégard,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours de Bégard,
- GPA,
- L'entreprise SCOPATEL.

Le maire  
Gildas HERVÉ



**BEAR**